

Le dispositif ARAMIS

Colloque Transition inclusive
ADAPEI – ARIA de la Vendée

6 novembre 2018



Le projet ARAMIS

- Méthode canadienne, développée par Stéphane BEAULNE ;
- Respect des RBPP de la HAS et de la méthodologie de l'Analyse Comportementale Appliquée (ABA) ;
- Modèle de « l'autorégulation » ;
- Une analyse in vivo et une supervision ;
- Un partenariat permanent et efficace entre le médico-social et l'Education Nationale dans le cadre d'un projet d'école.

Le modèle de l'autorégulation

- Aider l'enfant à développer de manière optimale sa capacité à gérer ses émotions, ses pensées, son attention, ses compétences sociales et comportementales :
 - En apprenant à repérer les moments d'envahissement ou d'anxiété ;
 - En apprenant des comportements de remplacement afin de répondre de manière adaptée à son environnement ;
 - Avec l'accompagnement par l'intervenant spécialisé qui s'estompe progressivement au profit du développement de l'autonomie personnelle de l'enfant.

Les caractéristiques du projet ARAMIS

- Public :
 - des enfants de 6 à 12 ans porteurs de TSA ;
 - une capacité cognitive permettant de suivre une scolarité en milieu ordinaire ;
 - des troubles du comportement ;
- Lieu :
 - une école ordinaire, les classes ordinaires ;
 - Une salle d'autorégulation ;
 - ↳ Un temps partagé entre la classe « normale » et la classe d'autorégulation.

Les acteurs du projet ARAMIS

- Des enseignants et une direction parties prenantes au projet ;
- Une plateforme médico-sociale in vivo à temps plein
- Une enseignante d'autorégulation non spécialisée : rôle stratégique ;
- Une supervision et une supravision ;
- Des personnels de l'école impliqués dans le projet d'école : AVS, ATSEM, personnels de mairie ;
- Des familles engagées.

Les modalités de collaboration avec l'Inspection d'Académie

- Une définition partagée des besoins :
 - Besoins pédagogiques définis par les enseignants des classes ordinaires et de la classe d'autorégulation ;
 - Besoins relatifs aux habiletés sociales et autorégulatrices définis par l'équipe médico-sociale ;
- Donner des outils aux enseignants pour qu'ils puissent aider les enfants à apprendre ;
- Apprentissage et développement du travail en équipe pluriprofessionnelle ;
- Un coaching in vivo.

Les effets positifs

- Le partage d'un même langage et de pratiques professionnelles communes entre l'équipe et les enseignants ;
- L'accroissement, pour l'enfant, de sa capacité de concentration et de modulation des comportements : réussir son parcours scolaire ;
- Faire bénéficier les familles des progrès réalisés ;
- Développement du sentiment d'autoefficacité chez l'adulte.

Les effets sur le système

- Un dialogue renoué avec l'école, par l'acquisition de stratégies éducatives nouvelles ;
- Un accès au droit commun, l'inclusion comme base de travail ;
- Un renforcement des interactions ;
- Un essaimage des réussites ;
- Une approche globale basée sur les neurosciences bénéficiant à l'ensemble des élèves de l'école.

Les facteurs limitants

- Difficultés d'avoir plus de 3 enfants autistes inscrits dans la même classe ordinaire en même temps ;
- Réussite très dépendante des personnes impliquées.



Merci de votre attention